



**CHAMPIONNAT DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE
KARTING VITESSE**

| | |
|-----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Date : | Le 13 mai 2012 |
| Lieu : | Circuit des mirlondaines Rue des machines 8 B-4540 AMAY |
| Club organisateur : | Amay Cobra Karting ASBL Rue de l'église n° 11 6870 Saint-Hubert |
| Classes admises : | Catégories ASAF : KZ ASAF. Challenges IAME: Mini Parilla, BOXER, X30, X30 MASTERS, X30 SHIFTER, et Challenge EERP 250, |
| Secrétariat course : | Bureau derrière le local de pointage |
| Inscription course : | A la buvette le samedi 12/05 de 14h00 à 17h00 & le dimanche 13/05 de 07h30 à 08h30 |

Comité d'organisation : AMAY COBRA KARTING A.S.B.L.

Responsable de l'épreuve : **BRUMENIL José**

OFFICIELS MANDATES PAR L'ORGANISATEUR

| | | |
|---------------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| Directeur de course : | GUILMOT Patrice | Licence n° LX 759 |
| Directeur de course adjoint : | VAN DEN ABELLE Thierry | Licence n° LX 761 |
| Secrétaire de meeting : | CLAEYS Lydwine | Licence n° LX 760 |
| Secrétaire adjoint : | ORBAN Michèle | Licence n° LX 762 |
| Directeur de sécurité : | SIMON Pascal | Licence n° LX 756 |
| Directeur de sécurité adjoint : | PIETTE Raymond | Licence n° LX 754 |
| Relation concurrent : | En attente | Licence n° |

OFFICIELS DELEGUES PAR LE POUVOIR SPORTIF DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

| | | |
|--------------------------|--------------------------------------|--------------------------|
| Commissaires sportif : | COLLETTE André (président) | Licence n° NA 851 |
| | SEVRIN Lambert | Licence n° LG 419 |
| | BAETEN Luc | Licence n° NA 860 |
| | OLIJNIK Georges (suppléant) | Licence n° LG 477 |
| Commissaires technique : | DAELS Didier | Licence n° HT 255 |
| | DAUBERSY Ghislain | Licence n° HT 399 |
| | BERLOT Renée | Licence n° HT 260 |
| Secrétaire technique : | PLANKAERT Conny | Licence n° HT 254 |
| Inspecteur sécurité : | SEVRIN Lambert | Licence n° LG 419 |

Assurance manifestation : AXA ASSURANCE

Responsable Chronométrage et pointage: **WATHELET Eric** Licence n° **HT 263**

Date limite des engagements de droit simple : le vendredi 04 mai 2012

Mode d'établissement de la grille de départ : chronométrage système AMB.

Emplacement du tableau d'affichage : Mur parc pilotes

3. Condition de participation :

A : Les pilotes doivent être en possession d'une licence provinciale (ASAF ou VAS) validée pour 2012. Les pilotes ayant une licence nationale belge pourront obtenir auprès des commissaires sportifs un titre de participation (40,00 €) valable uniquement pour une seule épreuve, sur présentation de cette licence nationale 2012. Il est aussi possible d'acheter une licence d'un jour (50,00 €). Dans ce dernier cas, les pilotes doivent se présenter au secrétariat avec le certificat médical ASAF attestant leur capacité à prendre part à la manifestation dûment complété. Les mineurs d'âge (moins de 18 ans) doivent en plus présenter une autorisation parentale légalisée par la commune du pilote.

AUCUN CERTIFICAT MEDICAL NE SERA DELIVRE PAR LE MEDECIN DE L'ORGANISATION

B : Le pilote est obligé de se présenter au secrétariat de l'épreuve muni de sa licence validée pour 2012 et de satisfaire aux contrôles **avant** de monter en piste. Avant les entraînements, tous les karts doivent satisfaire au contrôle de sécurité et se faire apposer un signe distinctif.

C : Contre remise de leur **licence**, les pilotes recevront un émetteur de chronométrage à placer sur leur kart avant de monter en piste. Cet émetteur doit obligatoirement être retourné au secrétariat de l'épreuve à la fin de celle-ci ou dès l'abandon d'un pilote **avec reprise de la licence**. En cas de perte, ou destruction ou tout autre fait rendant impossible la remise en état de cet émetteur, la somme de remplacement (250,00 €) de celui-ci sera réclamée au pilote.

La cellule doit obligatoirement être montée sur le kart dès la première séance d'essais

LE PORT DE LA MINERVE EST OBLIGATOIRE POUR TOUTES LES CATEGORIES ET CHALLENGES

4. Déroulement de l'épreuve :

La compétition se déroulera en 2 courses de 15 minutes + 2 tours, 10 minutes + 2 tours pour la catégorie Mini.

Les entraînements libres se dérouleront sur 12 minutes, et les séances chronos sur 8 minutes pour toutes les catégories.

Après chaque course, ainsi qu'après la séance d'entraînement chrono tous les pilotes se présenteront au contrôle technique, même ceux qui abandonnent pendant la course.

Tous refus ou manquement entraînera automatiquement la disqualification pour la course.

5. Règlement technique :

En ce qui concerne les règlements techniques des catégories et pour tout ce qui n'est pas prévu dans ce règlement particulier, veuillez vous référer à la Bible ASAF 2012.

Concernant les challenges : Règlements des promoteurs déposés au secrétariat de l' A.S.A.F.

6. Disposition spéciales :

A : Si des raisons de forces majeures ou importantes le justifient, l'organisateur se réserve le droit d'apporter au présent règlement, en accord avec les commissaires sportifs, les modifications qui lui paraîtraient nécessaires.

B : Si l'épreuve devait être annulée, l'organisateur ne pourrait être tenu responsable vis-à-vis des participants et ne serait tenu qu'au remboursement des frais de participation versés.

C : **Respect très strict des règles de propriété** dans le parc pilotes. Respect des règles sportives de la Bible ASAF 2012. Après avoir poussé les karts pour la mise en marche, les mécaniciens devront rejoindre le parc pilotes, ne pourront à aucun moment se trouver sur le circuit (le pilote est responsable des ses mécaniciens et de ses accompagnants). Toute aide extérieure est interdite sur le circuit sauf dans l'aire prévue à cet effet.

Interdiction de rouler (tout le temps) et de faire tourner des moteurs (en dehors des heures prévues) dans le parc pilotes (bible ASAF 2012 art 4.2.2 page 184).

D : L'accès au local de pointage et à la zone réservée au directeur de course sera rigoureusement interdit, à toute personne étrangère à l'organisation sous peine d'exclusion. Le relation concurrent se tiendra à la disposition des pilotes et mécaniciens pour tout renseignement.

E : En cas de circonstances imprévues, le directeur de course, en accord avec les commissaires sportifs aura le droit de modifier le timing de l'épreuve.

F : Lors du chrono, le pilote fera marquer obligatoirement ses pneus slick et pluie + réserves

G : Parc des pilotes :

Chaque pilote concurrent devra obligatoirement être muni d'un extincteur de minimum 6 KG.

Le parc des pilotes est divisé en emplacements de 6x4m.

Tout pilote devra avoir réservé son emplacement pour le VENDREDI 11 mai 2012 au plus tard, soit en annexant sa réservation à son bulletin d'engagement, soit par le biais de son préparateur s'il désire réserver plusieurs places d'une seule fois. Tout pilote désirant se trouver près d'un autre doit le mentionner au préalable.

H : Il y aura deux parkings à disposition :

1° : parking se trouvant face à la buvette : parc pilotes (tonnelle 3x3 + remorque)

2° : parking se trouvant en-dessous face à l'ancienne école : voitures, caravanes et mobil homes

I : L'accès au parc des pilotes sera permis à partir du samedi 12 MAI 2012 à 19h00.

7. Remise des prix :

La remise des prix se fera à la cafétéria une heure après le dernier affichage officiel.

| |
|-------------------------------------------------------------------------------------|
| Approuvé le : <u>10 AVRIL</u> 2012 |
| Le responsable karting CSAP lux 2012 pour <u>Merv B</u> Licence n° <u>216</u> |
|  |

| |
|--------------------------------------------------------------------------------------|
| Approuvé le : <u>13 04</u> 2012 |
| Le responsable Karting ASAF 2012 <u>A. COLLETTE</u> Licence n° <u>NA 851</u> |
|  |



**CHAMPIONNAT DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE
KARTING VITESSE**

AMAY, le 13 MAI 2012

TIMING

Inscription, contrôle des licences : Samedi 12 mai 2012 de 14H00 à 17H00
Dimanche 13 mai 2012 de 07h30 à 08h30

Entraînements libres, contrôle des émetteurs et chronos :

| Catégories | Entraînements : 12' | Chronos : 8' |
|-----------------------|---------------------|---------------|
| KZ ASAF + X30 Shifter | 09.00 à 09.12 | 10.30 à 10.38 |
| MINI | 09.15 à 09.27 | 10.40 à 10.48 |
| BOXER | 09.30 à 09.42 | 10.50 à 10.58 |
| EERP 250 | 09.45 à 09.57 | 11.00 à 11.08 |
| IAME X30 | 10.00 à 10.12 | 11.10 à 11.18 |
| X30 MASTER | 10.15 à 10.27 | 11.20 à 11.28 |

Composition des catégories et challenges :

- 1 : KZ ASAF et challenge X30 Shifter
- 2 : MINI
- 3 : BOXER
- 4 : EERP 250
- 5 : IAME X30
- 6 : X30 MASTER

Toute modification (timing ou autre) se fera en accord avec la Direction de Course, les Commissaires Sportifs et l'Organisateur.

Strict respect du timing (vérifiez votre catégorie et sa composition).

- 10.30 à fin Contrôle technique + marquage des pneus par catégorie à la fin des chronos
- 11.45 Briefing sur la pré-grille (présence des pilotes obligatoire, 25 € d'amende pour toute absence) pour la catégorie ASAF et tous les Challenges.
- 13.15 Pré-grille du groupe 1 (KZ2 + X30 Shifter)
- 13.30 1^{er} départ en suivant l'ordre des chronos.

Remise des prix : 1 h 00 après le dernier affichage officiel.

